

## ANNEXE – Cahier des charges

Les tableaux ci-dessous sont communiqués à titre indicatif et sont susceptibles d'aménagements en fonction de modifications du règlement relatif au contrôle administratif et financier des clubs, lequel fait foi.

### CAHIER DES CHARGES D1F

Critères	Saison 2024-25	Saison 2025-26
Budget prévisionnel présenté CNCG	BP minimum = 1M€, hors valorisation du temps de bénévolat, et des agencements / matériels liés à la salle, mis gracieusement à disposition	BP minimum = 1M€, hors valorisation du temps de bénévolat, et des agencements / matériels liés à la salle, mis gracieusement à disposition
Fonds propres positifs au 31/12 précédent	Fonds propres positifs au 31/12 précédent, sauf plan d'apurement validé par la CNCG et avec échéances respectées	Fonds propres positifs au 31/12 précédent, sauf plan d'apurement validé par la CNCG et avec échéances respectées
Nb de joueuses professionnelles	au minimum 10 joueuses professionnelles à temps plein (151,67 h mensuelles) max 2 amateures dans la liste équipe 1 <sup>re</sup>	au minimum 10 joueuses professionnelles à temps plein (151,67 h mensuelles) max 2 amateures dans la liste équipe 1 <sup>re</sup>
Nb d'entraîneur professionnel	1 entraîneur professionnel à temps plein	1 entraîneur professionnel à temps plein
Statut et qualification de l'entraîneur de l'équipe première	<u>Ref. RG Art 47.2 :</u> 1 entraîneur professionnel à temps plein, - titulaire du TFP 6 mention « Entraîneur professionnel » (1) - carte professionnelle en cours de validité	<u>Ref. RG Art 47.2 :</u> 1 entraîneur professionnel à temps plein, - titulaire du TFP 6 mention « Entraîneur professionnel » (1) - carte professionnelle en cours de validité
Niveau jeu équipe réserve	Équipe réserve en National	Équipe réserve en National
Part du budget consacré à des actions structurantes	10% du budget en actions structurantes	10% du budget en actions structurantes
Budget prévisionnel consacré au médical	Se référer aux exigences du règlement médical de la Ligue féminine de handball	Se référer aux exigences du règlement médical de la Ligue féminine de handball
Encadrement administratif (hors entraîneurs)	2 ou plusieurs salarié(s) administratif(s) pour 2 ETP minimum (hors apprentis), mise à disposition de personnel acceptée	2 ou plusieurs salarié(s) administratif(s) pour 2 ETP minimum (hors apprentis), mise à disposition de personnel acceptée
Classement de la salle principale	Classe 1	Classe 1
Internet à haut débit dans l'enceinte sportive	Internet à haut débit	Internet à haut débit

1) Ou qualification équivalente ou reconnaissance de prérogative